



En cette rentrée des classes, la CFDT Cheminots adresse la mention «insuffisant, peut mieux faire» à la direction de Gares & Connexions. Décryptage.

GRATEX AU LIEU DE L'INTERESSEMENT POUR LA CFDT, PAS DE SATISFACTION. LE COMPTE N'Y EST PAS!

Le 17 Mars 2021, la CFDT Cheminots rencontrait la direction pour contester la GRATEX que celle-ci avait décidé de verser en lieu et place de l'intéressement.

Pour la CFDT le montant attribué était loin de répondre à l'engagement des cheminots pendant l'année écoulée.

Au regard des différents indicateurs inquiétants en matière de climat social (ex : nombre de départs de l'entreprise à fin juin équivalent au nombre de départs sur une année entière, absence de candidatures aux offres de postes), **la direction a semble-t-il décidé de sortir l'extincteur pour éteindre le début de l'incendie** en annonçant l'attribution d'un complément de GRATEX sur la paie de septembre ●

La CFDT Cheminots estime qu'il est **inacceptable de se satisfaire d'une prime exceptionnelle** de ce montant alors que les salaires sont bloqués depuis plusieurs années ainsi que les modalités d'évolution de carrière.

Si certaines organisations syndicales pensent que les situations se règlent par des tractations, la CFDT Cheminots, elle, considère que c'est par la négociation, la transparence et la mobilisation que l'on démontre la détermination des cheminots à réclamer leur dû et obtenir des engagements fermes de la part de la direction ●

LAETITIA FOURGEAUD,
déléguée de commission
titulaire collège cadres
garesetconnexions@cfdtcheminots.org
laetitia.fourgeaud@sncf.fr
06 12 77 01 34



SYLVIE FREMONT,
éluée cadres
garesetconnexions@cfdtcheminots.org
sylvie.fremont@cfdtcheminots.org
07 60 81 50 68



POUR RETROUVER CE QUE LA CFDT A DÉJÀ OBTENU
Cliquez sur la flèche pour consulter le tract
ou allez sur <https://bit.ly/31GR07B>

Cfdt: GARES &
CONNEXIONS



5, rue Pleyel | 93200 Saint-Denis



01 76 58 12 21



www.cfdtcheminots.org



LA CFDT PRÉFÈRE L'ACTION SYNDICALE!

Le mardi 14 Septembre, nous étions devant le siège de la SNCF afin de lancer les négociations sur la revalorisation salariale et la nécessaire évolution des modalités d'avancement pour tous les cheminots, qu'ils soient au statut ou contractuels.

NOS REVENDICATIONS PORTÉES DEVANT LA DIRECTION DU GROUPE:

#1 ACCORD SALARIAL 2021	#2 PRIME COVID	#3 TRANSPOSITION CLASSIFS/RÉMUS	#4 COMPENSATIONS DE L'ARRÊT DES RECRUTEMENTS AU STATUT
<ul style="list-style-type: none"> → Augmentation du salaire de base et des primes de travail ; → Création d'un véritable 13ème mois pour les personnels roulants et les contractuels ; → Revalorisation des indemnités de travail de nuit, dimanches et fêtes ; → Intéressement à 1000€ minimum... 	<ul style="list-style-type: none"> → Versement d'une prime exceptionnelle de 1000€ à l'ensemble des cheminots, portée à 1500€ pour les agents assurant la production ferroviaire. 	<ul style="list-style-type: none"> → Déblocage de la grille sédentaire et de la grille ADC → Création d'une prime d'ancienneté pour les contractuels 	<ul style="list-style-type: none"> → Création de dispositifs spécifiques permettant de garantir un déroulement de carrière valorisant ; → Attribution d'un nombre supplémentaire de niveaux pour les prochaines notations.

**PLUS NOUS SERONS NOMBREUX,
PLUS NOUS SERONS ENTENDUS !**

REJOIGNEZ NOUS !

Cliquez sur le QR code :

